

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

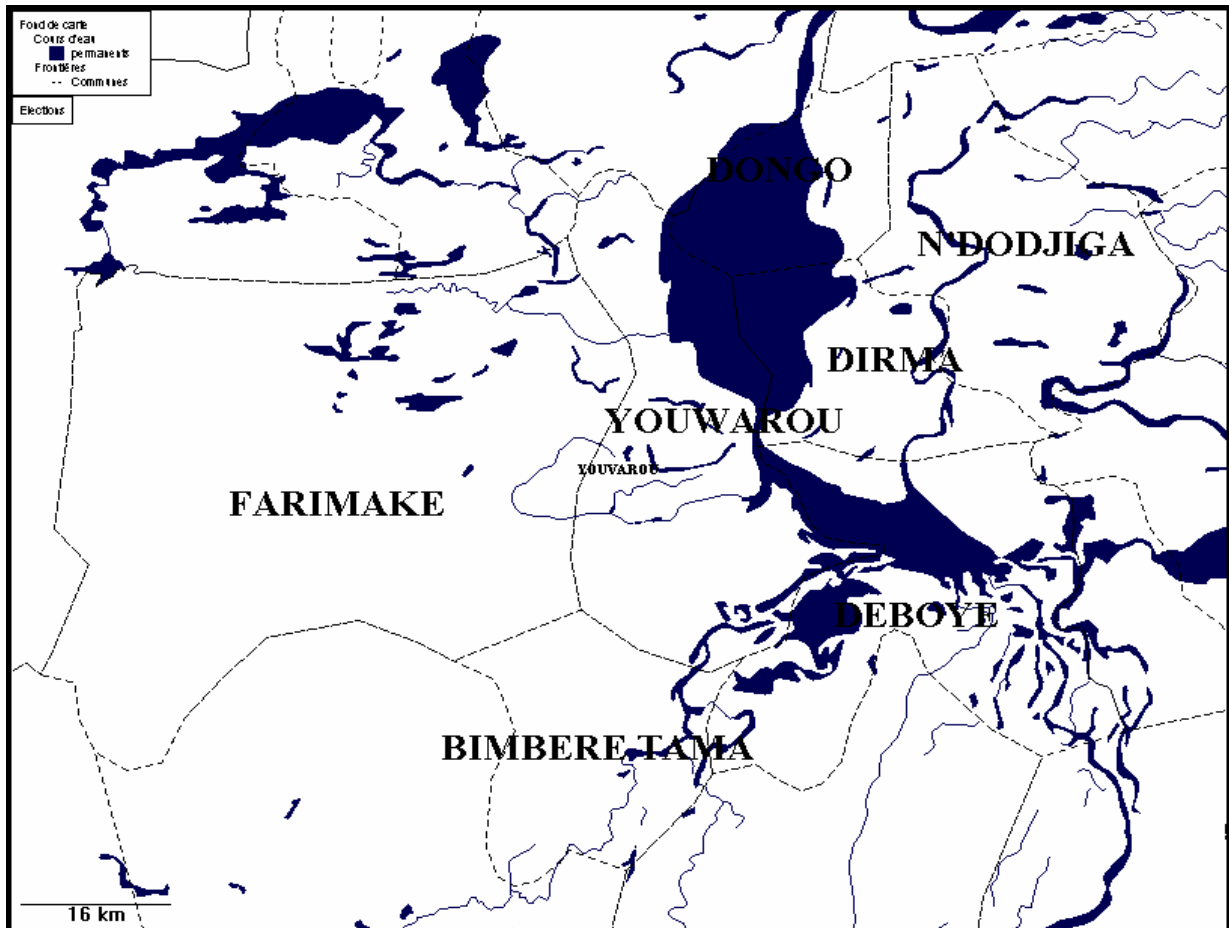
REGION DE MOPTI
Cercle de Youwarou

SYNTHESE
DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES
DU CERCLE DE YOUVAROU
2006-2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2006



SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PACR : Projet d'Appui aux Communautés Rurales
- PADER : Projet d'Appui au Développement Rural
- PAD-Pêche : Projet d'Appui au Développement de la Pêche
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes

- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
- PPIV : Petits Périmètres Irrigués Villageois
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique
- VRES : Valorisation des Ressources en Eaux de Surface

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par des aléas climatiques, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNSA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004 , le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit particulièrement :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les Plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de **Youvarou** est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↪ le déficit pluviométrique chronique ;
- ↪ le faible niveau de production ;
- ↪ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↪ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↪ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↪ le sous équipement des producteurs ;
- ↪ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↪ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;
- ↪ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC ;
- ↪ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aiguës et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à **Youvarou** du 02 au 04 mai 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des Plans de sécurité alimentaire des Communes. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;
- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'Organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports, etc.) ;

- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par le Directeur Régional de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC et sous la supervision de la DRPSIAP.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité Alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation des 07 plans communaux du Cercle de **Youvarou**, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Il reste entendu que ces plans des communes restent valables et constituent le cadre opérationnel de la mise en œuvre des activités identifiées. La synthèse a respecté les contenus des PSA validés tout en se **focalisant sur les contraintes majeures identifiées** par les communes et les **principales solutions proposées**.

Par ailleurs, l'exercice d'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;

- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

Le PSA du Cercle sera restitué au Conseil de Cercle pour avis.

IV. APERÇU DU CERCLE

1. Aperçu historique

L'actuel Cercle de Youwarou a été créé par la loi n° 099-035 du 10 Août 1999 portant création des collectivités territoriales des cercles et des régions. Selon certaines oralités, Youwarou fut fondé par un pêcheur, qui donna son nom à son site de pêche, devenu par la suite le village de Youwarou. D'autres oralités affirment que Youwarou fut fondé vers le 15^e siècle par un pêcheur du nom de Youwarou, qui vivait dans une grotte entre les villages de Ouro et Homboloré. Celui-ci fut rejoint par une femme Diawando, du nom de Hawa Hammandoun Yoro, venue du Farimaké. De leur union, naquit une nombreuse progéniture. Le couple fut rejoint par un tisserand et quelques années plus tard par les Féroïbés et les Yalalbés.

2. Situation géographique

Le Cercle de Youwarou s'étend sur 7139 km² soit 9 % de la superficie de la Région. Il est limité :

- ✓ à l'est par le cercle de Mopti ;
- ✓ à l'ouest par la région de Ségou ;
- ✓ au nord par le cercle Niafunké ;
- ✓ au sud par les cercles Tenenkou et Mopti.

3. Organisation administrative

Le Cercle compte 07 communes : Bimbéré Tama, Deboye, Dirma, Dongo, Farimaké, N'Dodjiga et Youwarou.

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. Caractéristiques physiques

Le climat est de type sahélien-nord-aride. La pluviométrie est comprise entre 200 et 400 mm /an. Deux types de vents dominants soufflent sur le Cercle durant toute l'année, et provoquent quelques fois de véritables tempêtes de sable. Ce sont l'harmattan et la mousson.

Le relief est peu accidenté. On rencontre quelques dunes de sable dans les communes de N'Dodjiga, Farimaké et Déboye.

La végétation est arbustive dans la savane (les acacias) et herbacée dans les plaines (les graminées). La faune est particulièrement abondante en raison des conditions écologiques favorables du milieu.

Le système hydrologique de Cercle est constitué du fleuve Niger et de ses bras Issa et Ambiri, auxquels il faut ajouter deux grands lacs, le Débo et le Walado, et une multitude de mares.

L'ensemble de ce réseau hydrologique retient de grandes quantités d'eau qui sont en réalité les principales potentialités pour l'ensemble des activités économiques du Cercle : agriculture, élevage, pêche, transports et Commerce.

2. Caractéristiques démographiques et sociales

Le Cercle compte une population estimée en 2006 à 104 995 habitants (environ 6% de la population) répartis entre 07 communes et 170 villages.

La population est composée principalement de peuhls, bambaras, malinkés, bozos, somonos, Sonrhaï.

2.1. Répartition de la population par Cercle et par commune en 2006

N°	Communes	Hommes	Femmes	Total
1	Bimbéré Tama	3 411	3 656	7 067
2	Deboye	9 920	10 027	19 947
3	Dirma	4 146	4 154	8 300
4	Dongo	6 378	7 456	13 834
5	Farimaké	4 156	4 323	8 479
6	N'Dodjiga	10 675	11 263	21 938
7	Youwarou	10 249	10 926	21 175
8	Local. Non classées	2 134	2 122	4 256
Total		51 067	53 928	104 995

Source : DRPSIAP

Avec une population de 104 995 habitants en 2006, la densité est estimée à 14, 3 habitants au km². Les communes les plus peuplées sont celles de N'Dodjiga (21 938), Youwarou(21175) et Deboye (19 947).

2.2. Evolution de la Population sur la période du Plan

N°	Communes	2007	2008	2009	2010
1.	Bimbéré Tama	7 259	7 455	7 658	7 867
2.	Deboye	20 487	21 042	21 614	22 205
3.	Dirma	8 525	8 755	8 994	9 240
4.	Dongo	14 208	14 593	14 990	15 399
5.	Farimaké	8 708	8 944	9 187	9 438
6.	N'Dodjiga	22 532	23 143	23 772	24 421
7.	Youwarou	21 749	22 338	22 946	23 573
8.	Local. Non classées	4 372,00	4 490	4 612	4 738
	Total	107 840	110 760	113 773	116 881

Source : DRPSIAP

2.3. Répartition de la population par âge e par sexe en 2006

Tranche	Homme	Femme	TOTAL
0-4	8 036	7 971	16 007
5-9	8 270	7 531	15 801
10-14	5 531	5 201	10 732
15-19	4 921	5 676	10 597
20-24	3 151	4 356	7 507
25-29	2 969	4 323	7 292
30-34	2 649	3 648	6 297
35-39	2 698	3 070	5 768
40-44	2 423	2 591	5 014
45-49	2 145	1 879	4 024
50-54	1 912	2 035	3 947
55-59	1 662	1 369	3 031
60-64	1 749	1 804	3 553
65-69	1 123	844	1 967
70-74	897	761	1 658
75-79	322	222	544
80 et plus	608	647	1 255
Total	51 067	53 928	104 995

3. Caractéristiques économiques

a. l'agriculture

L'économie du Cercle de Youwarou repose essentiellement sur l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat, le transport et le commerce.

Trois pratiques culturelles sont connues dans le cercle :

- ⇒ les cultures sèches (mil), très aléatoires à cause de l'insuffisance des pluies et des attaques des oiseaux granivores très nombreux dans le Delta. ;
- ⇒ les cultures irriguées (riz) avec maîtrise totale de l'eau, pratiquées sur les périmètres irrigués villageois ;
- ⇒ les cultures de décrue.

La production agricole est faible. Elle ne couvre pas la totalité des besoins alimentaires du Cercle. Pour combler le déficit céréalier, le Cercle s'approvisionne en mil et riz à Mopti et dans les zones rizicoles de l'office du Niger.

b. l'élevage

Le secteur de l'élevage occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Il est une zone d'accueil en raison de la présence des vastes prairies naturelles de bourgou et de nombreuses mares.

Dans le cadre de la santé animale, 19 parcs de vaccination permettent de vacciner le cheptel contre les épizooties. Les abattages contrôlés sont effectués sur 5 aires.

Les effectifs du cheptel ont été estimés en 2004 comme suit :

Bovin	Ovin	Caprin	Equin	Asins	Volaille	Camelin
180 700	179 928	201 045	2370	5370	373750	50

c. la pêche

Elle représente une activité économique principale pratiquée par les bozos et somonos. En année de crue normale, la capture de poisson est très élevée. Cependant, à cause des déficits pluviométriques connus ces dernières années et du sous-équipement des pêcheurs, les revenus des pêcheurs ont été très affectés.

4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

a. la santé

La couverture sanitaire du Cercle est faible.

Les infrastructures comprennent :

- 01 centre de santé de référence à Youwarou;
- 06 CSCOM ;
- 12 maternités ;

Le personnel sanitaire compte :

- 1 médecin ;
- 1 sage-femme ;
- 07 infirmiers ;
- 06 matrones.

Plusieurs CSCOM souffrent de sous-équipements et d'insuffisance de personnel qualifié. Nombre de localités n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires à cause de leur enclavement et de la pauvreté.

b. éducation

Le Cercle de Youwarou comptait en 2003/2004 34 écoles fondamentales dont 02 seconds cycles. Ces écoles renferment 86 salles de classe encadrées par 102 enseignants.

Sur les 07 communes, seules 2 possèdent un second cycle. On compte 09 écoles à cantines.

c. Réseaux de Transport et de Communication :

Le Cercle de Youwarou ne dispose pas, proprement parlant d'un réseau routier. Il n'existe que des pistes qui ne sont praticables que pendant trois à quatre mois de l'année. Le transport routier n'est pas développé. Quelques véhicules assurent les transports des personnes et des biens entre Youwarou et Mopti.

Le transport fluvial reste le plus utilisé par les populations du Cercle. Toute l'année, le transport fluvial est assuré par les pinasses. Depuis 2002, le Cercle de Youwarou est relié au reste du pays par trois lignes téléphoniques.

5. L'état de la sécurité alimentaire

Le Cercle de Youvarou connaît fréquemment des situations alimentaires difficiles. En effet la situation pluviométrique connaît en plusieurs années des déficits, causant des baisses notoires de la production agricole et du cheptel. A cela il faut ajouter les invasions aviaires fréquentes qui affectent les récoltes.

Le faible pouvoir d'achat des ménages dû à la faible valorisation du potentiel économique conduit à une situation d'insécurité alimentaire pour nombre de ces ménages. La production agro-alimentaire repose essentiellement sur la production céréalière et l'élevage.

V. CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENATIRE

Les principales **contraintes** à la sécurité alimentaire dans le Cercle sont :

↪ liées à la disponibilité

- le sous - équipement des producteurs ;
- le coût élevé des matériels et intrants agricoles ;
- la menace permanente des déprédateurs ;
- la persistance des pathologies animales comme les pasteurelloses, le charbon symptomatique et la péripneumonie contagieuse bovine, les parasitoses gastro-intestinales et les avortements.

↪ liées à l'accès

- l'absence de réseau routier ;
- l'enclavement de plusieurs villages ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement en vivres, notamment pour les céréales ;

↪ liées à l'utilisation

- la faible disponibilité de l'eau potable ;
- le faible niveau de connaissances alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la dévalorisation des pratiques culinaires ;
- l'introduction dans les pratiques culinaires des techniques et méthodes non adaptées aux réalités du milieu

- l'introduction d'épices faits à base de produits douteux.

↪ **liées à la stabilité**

- la faible production alimentaire ;
- la mauvaise gestion des stocks familiaux et institutionnels ;
- les mauvaises conditions de conservation des produits alimentaires;
- les difficultés de financement du commerce des céréales et autres produits alimentaires.

III. ORIENTATIONS GENERALES

Les orientations de développement du Conseil de cercle se résument comme suit :

- ⇒ le développement de l'économie rurale;
- ⇒ le développement du secteur de la micro finance;
- ⇒ le développement du secteur des infrastructures ;
- ⇒ le développement des ressources humaines.

SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU CERCLE DE YOUVAROU

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENENRAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations du Cercle de Youvarou

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
DISPONIBILITE				
AGRICULTURE				
Faible niveau de rendement des cultures et de la Production	Assurer la mise en eau dans les parcelles	Une meilleure maîtrise de l'eau est assurée	Aménagement/réhabilitation de périmètres irrigués Aménagement de mares Réhabilitation de périmètres irrigués	Ensemble Cercle
	Améliorer le niveau d'équipement	Le niveau d'équipements des paysans	Acquisition de matériels et équipements agricoles	
	Réduire la pression des déprédateurs	Les dégâts sur les cultures sont minimisés	Dotation en matériels et produits de traitements	
	ELEVAGE			
Insuffisance de points d'eaux permanents	Améliorer les conditions d'abreuvement	Les conditions d'abreuvement sont améliorées	Creusement de puits à grand diamètre	Bimbéré-Tama-Dongo-Farimaké

Pauvreté des pâturages	Augmenter le disponible alimentaire du cheptel	Le disponible alimentaire du cheptel est augmenté	Aménagements de périmètres de bourgou	Deboye-Dongo-N'Dodjiga
Faible couverture vaccinale	Améliorer la couverture vaccinale	La couverture vaccinale est améliorée	Construction de parcs de vaccination	Ensemble Cercle
PECHE				
Baisse de la capture de poisson	Accroître la production halieutique	La production halieutique est accrue	Aménagement d'étangs piscicoles	Dirma
insuffisance de matériels de pêche	Accroître la productivité halieutique	La productivité halieutique est accrue	Achat de matériels pour pêcheurs	Bimbéré-Tama-Deboye-Dongo
EAUX / ENVIRONNEMENT				
Ensablement du fleuve et canaux d'irrigation et des mares	Faciliter la navigation et l'irrigation	La navigation et l'irrigation sont facilitées	Creusement et surcreusement des canaux	Farimaké-Dirma-Deboye-N'Dodjiga
			Reboisement	
ACCESSIBILITE				
Insuffisance de moyens de communication	Améliorer la communication de la commune	La couverture communicationnelle de la commune est améliorée	Installation de radios de proximité	Bimbéré-Tama-Deboye-Dirma-Dongo
			Acquisition de RAC	-Dongo

Faible revenus des femmes	Augmenter le niveau des revenus des femmes	Le niveau des revenus des femmes est augmenté	Alphabétiser les femmes	Deboye
UTILISATION				
Faible connaissance nutritionnelle des aliments	Améliorer le niveau de connaissance nutritionnel	Le niveau de connaissances nutritionnel des populations est amélioré	Formation et sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées	Deboye- Dirma
Insuffisance d'approvisionnement de la commune en fruits légumes	Améliorer l'approvisionnement de la commune en fruits légumes	L'approvisionnement de la commune en fruits légumes est améliorée	Création de périmètres maraîchers	Bimbéré-Tama-Dongo-N'Dodjiga
STABILITE				
Difficultés d'approvisionnement	Assurer un approvisionnement régulier des populations	L'approvisionnement des populations est régulier	Construction, création et approvisionnement de banques de céréales	Ensemble cercle
Difficultés de conservation des produits alimentaires	Créer des conditions de conservation des produits alimentaires	Des conditions de conservation des produits alimentaires sont créées	Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments	Bimbéré-Tama-

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COÛT TOTAL
DISPONIBILITES	Aménagement de périmètres irrigués	185000
	Réhabilitation de périmètres irrigués	30000
	Acquisition de matériels et équipements agricoles	17000
	Creusement et surcreusement de chenaux	4 000
	Aménagement de mares	130000
	Aménagements de périmètres de bourgou	48000
	Reboisement	39000
	Constructions de parcs de vaccination	119 000
	Aménagement d'étangs piscicoles	10000
	Achat des équipements de pêche	33 000
	TOTAL	1 045 000
ACCES	Installation de radios de proximité	66 000
	Alphabétiser les femmes	20 000
	Acquisition d'un RAC	8 000
	Creusement de puits à grand diamètre	117 000
	Achat de pinasse	16 000
	TOTAL	227000
UTILISATION	Formation et sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées	46400
	Réalisations de périmètres maraîchers	86 000
TOTAL	132 400	
STABILITE	Construction, création et approvisionnement de banques de céréales	160 000
	Vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments	1 000
	TOTAL	110000
	TOTAL GENERAL	1 514 400

Le coût global des activités issues des contraintes majeures identifiées dans le Cercle en matière de sécurité alimentaire s'élève à 1 514 400 000NFCFA. La répartition par pilier donne les proportions suivantes :(en milliers)

PILIER	COÛTS	%
DISPONIBILITE	1 045 000	69,0
ACCES	227 000	15,0

UTILISATION	132 400	8,7
STABILITE	110 000	7,3
TOTAL	1 514 400	100

L'essentiel des efforts est orienté à augmenter le **DISPONIBLE ALIMENTAIRE** en premier lieu, 1 045 000 000 FCA, soit 69,0 %. Cette situation se présente dans toutes les communes du Cercle. En effet, la production agro-alimentaire rencontre d'énormes difficultés dans la région. Les contraintes sont liées aux aléas climatiques, au sous-équipement des producteurs, à la qualité des ressources humaines, à la faible introduction des technologies, aux vicissitudes du contexte international, etc. Les activités du pilier sont dominées par des surcreusement de chenaux, des aménagements de périmètres irrigués de constructions de parcs de vaccination et creusement de puits à grand diamètre.

Le pilier **ACCES** représente 15,0 % du coût global des activités de la synthèse, soit 227 000 000 FCFA. Les activités portent essentiellement sur les creusements de puits à grand diamètre et les installations de radios de proximité.

Le développement du maraîchage est l'activité dominante du pilier **UTILISATION**. Les activités de maraîchage et de formation/ sensibilisation des femmes aux techniques culinaires améliorées sont retenues. Le montant du pilier s'élève à 132 400 000 FCFA, soit 8,7 % du coût global.

La Construction, la création et l'approvisionnement de banques de céréales constituent la stratégie principale identifiée par les communes au niveau du pilier **STABILITE**. La vulgarisation d'équipements adaptés pour la transformation et la conservation des aliments est également retenue comme activité de consolidation de la stabilité. Le coût estimatif du pilier s'élève à 110 000 000 FCFA soit 7,3 % du coût global de la synthèse.

III. REPARTITION DU COUT (en milliers)

1. Coûts par année

Communes	CT	REPARTITION DU COUT PAR ANNEE				
		1	2	3	4	5
Bimbéré T.	161 000		67 500	56 500	36 000	1 000
Deboye	266 000	13 500	66 500	89 000	44 000	53 000
Dirma	395 200	10 000	134 650	108 650	103 650	38 250
Dongo	209 000	13 000	100 000	40 000	40 000	16 000
Farimaké	224 000	5 500	107 500	59 000	50 000	2 000
N'Dodjiga	276 000	13 000	89 000	89 000	44 000	41 000
Youwarou	182 000	11 000	66 000	66 000	26 000	13 000
TOTAL	1 713 200	66 000	631 150	508 150	343 650	164 250
%	100	3,9	36,8	29,7	20,1	9,6

Le coût global des 07 PSA du Cercle s'élève à 1 713 200 000 FCFA pour une durée de 5 années. Une bonne partie des investissements (66,5 %) est programmée pour les deuxième et troisième années de la mise en œuvre du Plan. Les communes ont presque observé un délai de grâce pour la première année qui ne se voit consacrée que 3,9 % des investissements.

2. Coût par commune

Rang	COMMUNES	CT	%
1.	Dirma	395 200	23,1
2.	N'Dodjiga	276 000	16,1
3.	Deboye	266 000	15,5
4.	Farimaké	224 000	13,1
5.	Dongo	209 000	12,2
6.	Youwarou	182 000	10,6
7.	Bimbéré T.	161 000	9,4
	Total	1 713 200	100

Les communes de Dirma, N'Dodjiga et de Deboye présentent les coûts prévisionnels les plus élevés avec respectivement 23,1 %, 16,1% et 15,5 % du coût total du cercle. Les communes N'Dodjiga et de Deboye sont parmi les trois communes les plus peuplées, pendant que la commune de Dirma se trouve parmi les trois les moins peuplées.

IV. REPARTITION DU COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Communes	CT	COMM	ETAT	PTF	POP	AUTRES
Bimbéré T.	161 000	37 500	68 000	48 500	3 000	4 000
Deboye	266 000	72 000	134 000	51 000	7 000	2 000
Dirma	395 200	29 700	183 000	147 000	12500	23000
Dongo	209 000	35 000	104 000	52 000	12 000	6 000
Farimaké	224 000	39 000	115 500	61 500	3 000	5 000
N'Dodjiga	276 000	41 000	152 000	67 000	9 000	7 000
Youwarou	182 000	63 000	76 000	30 000	12 000	1 000
TOTAL	1 713 200	317 200	832 500	457 000	58 500	48 000
%	100	18,5	48,6	26,7	3,4	2,8

Les communes ont proposé à l'Etat la prise en charge de **48,6 %** du coût global de l'ensemble des PSA, les Partenaires techniques et Financiers la prise en charge de 26,7 %. Au même moment, la commune elle-même s'engage pour 18,5 % et les populations ne sont sollicitées que pour 2,8 % des investissements des PSA. Les ONG seront beaucoup sollicités dans la mise en oeuvre technique des activités.

Les partenaires identifiés sont :

- ♦ les structures étatiques ou para-étatiques : ANICT, Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
- ♦ les Projets/Programmes : PASAOP, PNIR, PAD-Pêche VRES, PACR, PACOB, PADER, Projet S'ÉQUIPER EN REBOISANT, etc
- ♦ les institutions financières : Banques, Caisses d'Épargne et de crédit,
- ♦ les ONG : Wetland, SABA PROTOS, CARE
- ♦ les Organisations Internationales : UNICEF
- ♦ autres partenaires : PEACE CORPS.

Les communes devraient intervenir à travers leurs ressources propres, leurs droits de tirage à l'ANICT ou par d'autres négociations dans le cadre de la coopération décentralisée. Il est attendu des populations bénéficiaires une participation efficiente

soit par des contributions financières directes collectives ou individuelles, soit par des investissements physiques.

D'autres partenaires pourront être identifiés au cours de la mise en œuvre du PSA.